AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP DORVAL MANAGEURS

(Parts R : FR0010158048 ; Parts I : FR0010840629 ;

Parts N: FR0013300241; Parts Q: FR0013378163)

Dans le cadre du repositionnement du Fonds Dorval Manageurs et pour répondre à l'évolution du label ISR entrant en vigueur le 1er janvier 2025, DORVAL ASSET MANAGEMENT, Société de gestion du FCP, a décidé de procéder aux modifications suivantes :

Changement de dénomination :

DORVAL MANAGEURS devient DORVAL DRIVERS EUROPE

Classification de votre FCP:

Votre Fonds était classé « Actions françaises » et devient maintenant « Actions européennes ».

• Modification de l'indicateur de référence :

L'indicateur de référence de votre FCP était l'indice CAC 40, calculé dividendes nets réinvestis.

Il sera dorénavant le suivant : **Bloomberg Europe Developed Markets Large & Mid Cap**, calculé dividendes nets réinvestis.

L'objectif du fonds:

L'objectif de gestion est donc de facto modifié, invoquant le nouvel indice de référence et la nouvelle classification.

La stratégie d'investissement :

- Le repositionnement du Fonds a amené des modifications sur la stratégie financière du fonds:
 - Mise en place d'une stratégie cœur-satellite avec une pondération dominante de valeurs présentant des caractéristiques de croissance durable et de qualité et une pondération résiduelle de valeurs susceptible de bénéficier de thématiques structurelles ou factorielles plus conjoncturelles.
 - Suppression de la notation « manageurs »
 - o Zone géographique Europe
 - o Taille de capitalisation des valeurs majoritairement supérieures à 6 milliards d'Euros
- Afin de pouvoir se conformer au label ISR V3, des modifications ont été apportées dans la stratégie extra- financière du Fonds, notamment :
 - La mise à jour de l'univers d'investissement et investissable (nombre de valeurs et date)
 - o La méthodologie de notation ESG
 - o Reprécision de l'application du principe de double matérialité

Actifs utilisés et profil de risque :

- o La suppression de l'utilisation possible de Titres de créance.
- o La suppression de la possibilité de faire des obligations convertibles.
- o La suppression de la valorisation des Swap (actif ne pouvant être traité).
- o La suppression du risque de crédit et de taux.

• Les frais de gestion financière

Ceux-ci évoluent à la baisse de la manière suivante :

Part R: 1,80% au lieu de 2,00%
 Part N: 1,00% au lieu de 1,50%
 Part I: 0,90% au lieu de 1,00%.

Enfin, l'adresse postale de Dorval Asset Management a été mise à jour : 111, boulevard Pereire 75017 Paris (à la place du 1, rue de Gramont 75002 Paris).

Ces modifications, qui ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, entrent en vigueur à compter du <u>31 décembre 2024</u> et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les documents réglementaires de ce FCP sont disponibles, sur simple demande auprès de la société de gestion: DORVAL ASSET MANAGEMENT, 111, boulevard Pereire – 75017 Paris, Tel: 01 44 69 90 44, e-mail: informations@dorval-am.com, et sur son site internet www.dorval-am.com, que nous vous invitons à consulter.

Dans le prolongement de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clés (DIC) du Fonds dans lequel vous investissez ou allez investir.